

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/8625  
7 juin 1968  
ORIGINAL : FRANCAIS

LETRE DATEE DU 6 JUIN 1968 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 3675 du 29 mai 1968, j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour l'information des membres du Conseil de sécurité, ce qui suit :

Le 17 avril 1968, vers 09 h 30, une mine piégée thaïlandaise a explosé dans un endroit situé à 8 000 mètres à l'intérieur du territoire du Cambodge et à une douzaine de kilomètres du centre de Tmar Puok (Battambang) dans la région de Kauk Romiet. L'explosion a tué sur le coup une femme cambodgienne et blessé grièvement une autre.

Le 21 avril 1968 vers 15 h 00, deux membres du détachement local de la défense en surface du Phum de Kou, Srok de Samrong, province de Oddar Meanchey, ont également sauté sur une grenade piégée thaïlandaise dissimulée à 4 500 mètres à l'intérieur du territoire du Cambodge. Les deux victimes, nommées Thap Teav et Yem Sin et âgées respectivement de 38 et 35 ans, ont été grièvement blessées.

Le 24 avril 1968 vers 9 h 00, une mine piégée thaïlandaise a explosé à environ 5 000 mètres à l'intérieur du territoire du Cambodge, du côté du Phum Thnal, Srok Samrong, province de Oddar Meanchey.

L'explosion a tué deux vaches appartenant à un villageois nommé Pan Souk.

Le 27 avril 1968 vers 22 h 00, dix soldats thaïlandais ont fait une incursion au Phum de Khdol, à une quinzaine de kilomètres au Nord du centre de Samrong, province de Oddar Meanchey. Les intrus ont enlevé deux villageois du lieu. Seul l'état d'infirmité de l'un d'eux les ont obligés à relâcher ce dernier. Le sort de l'autre n'est pas encore connu.

Le 30 avril 1968, vers 20 h 30, des soldats thaïlandais ont harcelé le poste cambodgien de Kalar, Sangkat de Kauk Romiet, Srok de Tmar Puok, province de

Battambang. A la riposte vigoureuse des défenseurs du poste, les ennemis se sont retirés peu après en Thaïlande.

Le Gouvernement royal du Cambodge a élevé une vive protestation contre ces actes d'agressions thaïlandaises sur le territoire du Cambodge. Il a exigé que le Gouvernement royal de Thaïlande y mette fin sans délai.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Je vous prie d'agréer, etc.

Représentant permanent du Cambodge,

(Signé) HUOT SAMBATH

-----

